

Questions /Réponses DP de Février 2015

	Questions UNSA	Réponses Direction
UNSA	Q.1 UNSA (02/2015) La mutuelle de groupe reste t'elle obligatoire depuis que les salariés ont l'obligation de déclarer au fisc le part patronale (35 %) ? Ne s'agit-il pas là d'une cause de résiliation ?	Il ne s'agit pas d'une cause de résiliation.
UNSA	Q.2 UNSA (02/2015) Compte Pénibilité : Qui fixe le nombre de facteurs de pénibilité au cas par cas ? Comment savoir le nombre de facteurs de pénibilité qui nous sont attribués ? Va-t-on recevoir un récapitulatif annuel de points ? Toujours pas de rétroactivité en vue ?	Le nombre de points acquis par le salarié sera mis en ligne via un site internet géré par les CARSAT. Les informations actuelles laissent penser que ce site sera en place en 2020. Les salariés connaîtront le nombre de facteur auquel ils sont exposés le 31 janvier 2016, en fonction des éléments communiqués par l'Etat sur les règle de mise en oeuvre de la loi du 21 janvier 2014. Des discussion sont toujours en cours entre le Ministère des Affaires sociales, le Ministère du travail et les représentants des entreprises.
UNSA	Q.3 UNSA (02/2015) Les gans vert déteignent sur les mains ,quelle conséquences pour la santé ?	Le sujet est en cours de traitement par CVT.
UNSA	Q.5 UNSA (02/2015) Devant le retard regulier de nos fiches de paie , nous souhaiterions savoir ou sont imprimés nos fiches de paie ? Au vu des économies que le groupe doit faire ,Tarnava nous semble être cet endroit !	Les bulletins de paie du site de Charleville sont imprimés sur le site de Mulhouse. La distribution des bulletins se fait le dernier jour du mois.
UNSA	Q.6 UNSA (02/2015) Lors de l'attribution du coefficient 225 , le collaborateur se met à cotiser à la caisse des cadres. Sur sa fiche de paie, et ce malgré l' augmentation qui en découle , le collaborateur ne voit aucune amélioration de son pouvoir d'achat .(cotisation supplémentaire oblige). Nous souhaiterions que lors du passage à ce coefficient , l'augmentation soit plus conséquente de façon à pouvoir le voir financièrement .	Le budget des AI et leur répartition n'est pas décidée en fonction des cotisations ou impositions de chacun mais suivant le mérite et la compétence.
UNSA	Q.7 UNSA (02/2015) Dans pc info on peut trouver différents regime de travail concernant le site de charleville , le document est il a jour ? tout les regimes sont ils utilisés sur le site ?	Le document des cycles horaire est le référentiel des cycles du site de charleville tous ne sont pas actifs.
UNSA	Q.8 UNSA (02/2015)Le secteur LM n'existe plus depuis mars 2014 et la fusion avec le secteur dv , pourriez vous le rappelez au responsable de ce secteur (rg et ru) afin d'éviter les différences et les tensions	Les mentalité sont longues à changer et à tout niveau. Par exemple, la fusion entre le secteur Noyautage et les PL a été faite fin 2012 et pourtant, il arrive encore de parler du « Noyautage » ! Mais cela a peu d'importance ; cela est une habitude pour justement aider les personnes à se situer et non, faire des différences et des tensions. Une cohésion dans une équipe est un travail collectif de tous les jours et ce, avec l'aide de tous les acteurs de cette équipe : RG, RU, Moniteur, Ci, OP.

UNSA	Q.9 UNSA (02/2015) reunion dp de juillet 2014 vous nous informiez de votre volonté de reunir l'ensemble des hierarchiques afin de revoir la bonne demarche a appliquer entre mandatés et hierarchie (encodage ,rituel rg / élu) , ceci a partir de la rentrée de septembre vu l'approche des congés , nous sommes en fevrier 2015 toujours rien !	Comme nous vous l'avions précisé, cette présentation a bien été réalisée auprès de l'ensemble de la ligne hiérarchique.
UNSA	Q.10 UNSA (02/2015) A ce jour combien de rituel rg / mandatés vous parviennent chaque mois ?	Une note relative aux rituels RG - mandatés a été renvoyée début février afin de relancer la dynamique.
UNSA	Q.11 UNSA (02/2015) Une personne quittant le groupe (congé sabbatique daec retraite depart volontaire etc ...) a-t- elle toujours acces au portail mpsa ? a-t-elle toujours le droit de penetrer dans l'enceinte de l'etablissement ?	Théoriquement, non pour l'accès portail et oui pour l'accès usine mais avec un passage préalable au gardiennage. Une note interne de cadrage sera réalisée prochainement sur ce sujet.
UNSA	Q.12 UNSA (02/2015) Avec la reorganisation du a l' accord sur la flexibilité que vont devenir les agenda d'exploitations ? seront-il toujours d'actualité?	Rappel: les agendas d'exploitation permettent d'une part, à chacun (OP, Mon, CI) de savoir ce qui doit être fait et quand cela doit être fait au cours des équipes et des semaines et d'autre part de pouvoir très clairement identifier notre capacitaire (RO Asymptote) en fonction des différentes opérations, pauses, arrêts organisationnels. C'est bien sur ce capacitaire et de notre savoir faire du moment (RO) que le chargement des installations est réalisé chaque mois.
UNSA	Q.14 UNSA (02/2015) Tours MF, Fusion Ferreux pensez-vous pouvoir fondre prochainement avec les deux MF en respectent les normes pour le bruit (avec bouchons pour l'opérateur) la sécurité et la fumée.A savoir que la zone fusion reste toujours très enfumée	Le planning de montée en cadence des fours MF sur l'aspect quantitatif est suivi et mis en oeuvre par la Fabrication : A partir du mois d'avril nous seront en mesure de respecter le volume de production attendu hebdomadairement sur ces fours.Le traitement des réserves, par exemple l'ambiance sonore ou l'utilisation du taux de tôles zinguées prévu doivent être construits. Concernant le dégagement de fumée il n'y a plus d'écart actuellement venant des fours MF, les autres moyens de fusion ne pouvant pas progresser techniquement il faut favoriser les fusions via MF (Avril 2015 : Objectif 75 % budget, soit 60 % avec le niveau de production actuel).
UNSA	Q.15 UNSA (02/2015) Le Très Haut Débit : bientôt dans les Ardennes ! va devenir une réalité dans les mois à venir. Est-ce que notre entreprise en bénéficiera?	Le site de Charleville bénéficie déjà du très haut débit, grâce à 2 liaisons Fibre Optique dédiées : 1 liaison à 45 Mbits/s chez l'opérateur ORANGE et 1 liaison à 20 Mbits/s chez SFR. Ces 2 lignes bénéficient d'une latence très faible
UNSA	Q.16 UNSA (02/2015) Une réunion est prévue (ou déjà effectuée) courant février au sujet de l'avenir du service Prototype. Qu'en est-il ressorti ?	Tous les ans, des réunions d'échanges ont lieu entre MPOL et FCh. Un des sujets régulièrement abordé est la gestion du personnel, sachant que MPOL Charleville à toujours fonctionné avec un taux important de personnel de l'usine (emprunts). Pour l'année 2015, l'ensemble des postes proto est en métier sensible, cette démarche nécessite d'augmenter la proportion de personnel FCh dans l'atelier proto.

UNSA	Q.18 UNSA (02/2015) La Direction prévoit la suppression de 10000 m ² de surface 'Atelier et/ou bureau" dans quel but?	Dans le cadre du schéma directeur 2015 ,nous avons proposé d'optimiser les surfaces administratives dans un premier temps ,avec un objectif de -30% , le déploiement est en cours . Pour le schéma directeur 2016 nous compléterons la réflexion d'optimisation des surfaces de l'usine . Le but est de permettre de limiter les couts d'exploitation (Chauffage,nettoyage , maintenance,..)
UNSA	Q.19 UNSA (02/2015) La Direction prévoit de fermer l'atelier TRN/Centrale.Pourquoi?Que va devenir le personnel et leur moyens?	Une proposition pour consultation a été réalisé au CHSCT et au CE en S08, où nous avons répondu à l'ensemble de ces questions. Nous devons nous organiser pour pérenniser l'atelier TRN et sa compétitivité vis-à-vis de l'extérieur. Les actions engagés vont dans ce sens. Il est indispensable pour la réussite des prochains démarrages d'avoir un tel atelier pour réaliser la mise au point des premiers outillages et de la réactivité lors des modifications où de remise en état.
UNSA	Q.20 UNSA (02/2015) Quand sera remis le formulaire individuel concernant les CA 2015, ce pour répondre comme le prévoit l'accord cadre à l'approche prévisionnelle d'absentéisme ?	Cette question est étudiée dans le cadre des négociations locales relative au temps de travail 2015.
UNSA	Q.22 UNSA (02/2015) Panneaux de signalisation pour les camions. Où en sommes nous ?	Pouvez-vous préciser votre demande ?
UNSA	Q.23 UNSA (02/2015) Dans le cas d'un recours à la GHP et de ce fait du décalage du VSD au Dimanche après-midi.Y a-t-il un cadre de permanence le dimanche après-midi ?	Ce n'est pas prévu.
UNSA	Q.24 UNSA (02/2015)Y a-t-il des changements d'horaires de prévu dans les semaines à venir ? Si oui, quand ? Q.26 UNSA (02/2015) Même si la charge de travail 2015 n'est pas très élevée à TRN, est-ce vraiment nécessaire de supprimer les 3x8 à TRN sachant que les année 2016 et 2017 vont être fructueuses en travail ? Q.28 UNSA (02/2015) L'atelier TRN de Mulhouse n'est chargé qu'à environ 25%.Pourquoi ne pas rapatrier des machines de Mulhouse sachant que nos machines d'usinages ne sont plus entretenues? (Notre parc machines d'usinage à entre 30 et 40 ans et il n' y a aucun budget d'attribué en 2015 pour le REE Maintenance) Q.29 UNSA (02/2015) Si le 3x8 est supprimé à TRN, comment comptez-vous répartir la charge de travail sur seulement 2 équipes avec un parc machines vieillissant ?	Une proposition pour consultation a été réalisé au CHSCT et au CE en S08, où nous avons répondu à l'ensemble de ces questions. Nous devons nous organiser pour pérenniser l'atelier TRN et sa compétitivité vis-à-vis de l'extérieur. Les actions engagés vont dans ce sens. Il est indispensable pour la réussite des prochains démarrages d'avoir un tel atelier pour réaliser la mise au point des premiers outillages et de la réactivité lors des modifications où de remise en état.
UNSA	Q.25 UNSA (02/2015)accac : Une personne en3x8 retombant en 2x8 va avoir l'accac. Si cette même personne fait 6 mois de VSD pour retomber en2x8. Sur quelle base est calculé l'accac ?Le 3x8 ou le VSD?	Compensation Accac si 6 mois ancienneté dans le poste et si perte de rémunération > 1,5 %.

UNSA	Q.27 UNSA (02/2015) Qui organise ou qui prend en compte le repas au restaurant lors du départ d'un collaborateur en congé sénior ?	Le service de rattachement du collaborateur.
UNSA	<p>Q.31 UNSA (02/2015) Il semblerait que l'ensemble des cadres du site soient dotés d'un téléphone portable Usine .</p> <p>* combien de personnes en sont dotées ?</p> <p>* Quel est ce type forfait ? Le prix de ce forfait ?</p> <p>* Pourquoi l'équipe d'encadrement WE ne possède t elle pas cette avantage ? et qu'elle soit obligée d'utiliser ses effets personnels ?</p> <p>* Pourquoi n'y a t il pas de crédit sur le téléphone d'astreinte WE (Agent technique)?</p> <p>Pour finir , ou en sommes nous concernant la mise en place d'un réseau mobile UP ? (matériel d'AULNAY)</p> <p>Si aucune action n'est envisagée , nous vous demandons de bien vouloir revoir votre note de service interdisant l'utilisation du Téléphone portable dans l'usine car à ce jour , elle semble bien désuète ! NON ?</p>	A ce jour, nous n'avons pas le budget investissement pour doter le site de téléphone DECT et le cadrage 2015 ne le permettra pas non plus.=> L'estimation faite en 2013 s'élevait à 529 K€
UNSA	<p>Q.32 UNSA (02/2015) Lors des précédentes questions DP , nous avons abordé le statut TE , un statut pas reconnu sur lequel vous deviez vous pencher.Nous revenons donc vers vous afin de faire le point sur l'avancement de vos démarches .</p> <p>Ou en sommes nous ? si ce point n'est toujours pas soldé , nous souhaiterions connaitre le délais que vous vous êtes bien entendu donné pour traiter et solder cette aléas .</p>	Le TE n'est pas un statut mais plus un usage établissement que de qualifier de TE les maintenanciers process SPECIALISTES (méca ou élect). Ce terme de TE n'apparaît à aucun endroit (fiche de paie, organigramme...).
UNSA	Q.33 UNSA (02/2015) Combien existe-t-il à Charleville de RU en fonction (tout service confondu) qui n'ont pas suivi le CFM ? quid de leur mobilité sur les sites du groupe ?	Les RU titulaires ont tous suivi une formation au management, formation qui s'intitule maintenant Team manager.
UNSA	Q.34 UNSA (02/2015) Un groupe de travail est mis en place sur l'avenir des protos(intégration DI)pourquoi les OS ou le CHSCT n'y sont-elles invité ?	Il n'y a pas de groupe de travail, juste une réflexion de gestion des ressources partagée, voir réponse à la question Q16 UNSA.
UNSA	Q.35 UNSA (02/2015) Concernant le service prototype, les dates de congés seront-elles cette fois ci les mêmes que pour le site ?	Les congés de l'atelier MPOL sont placés en fonction de son activité spécifique tout en s'assurant de ne pas créer de dysfonctionnement avec le site. A ce jour, il est prévu de positionner 4 semaines du 4 au 31/08.

UNSA	<p>Q.36 UNSA (02/2015) Qui s'intéresse encore à la presse de l'atelier de Maintenance Outillage ?</p> <p>Q.37 UNSA (02/2015) Cette presse nous assurait la qualité des fermetures de boîtes à noyaux. A aujourd'hui, on ne garanti plus la qualité de nos fermetures, ni la sécurité, ni la quantité. Qui verrouille la réimplantation de la presse ?</p> <p>Q.38 UNSA (02/2015) Vu le peu d'info que l'on a, sur les causes de la non implantation de la presse, si ce n'est qu'une histoire de plaquage et de grillage de sécurité, pourquoi ne pas faire appel comme aux CA du mois d' Août, se servir de nos professionnels pour réaliser ce qui a été cité ci-dessus ?</p> <p>Q.39 UNSA (02/2015) On attend quoi; un fait accidentel (fermeture avec un jet en cuivre : 15Kg environ), ou des retours de fabrication dus à des problèmes de qualité noyaux. Qui prendra la responsabilité de ces 2 points ?</p>	<p>Ce moyen n'est plus en service depuis 2011, et nous réalisons de façon manuel les fermetures d'outillages, comme l'atelier TRN lorsqu'il réalise un outillage neuf. Nous verrons avec les équipes, si cette opération est toujours réalisée en sécurité. Nous avons gardé la presse à l'époque dans le cas où il faudrait la redémarrer en cas de problème de compétence manuel, mais ce n'est pas le cas aujourd'hui. La prestation des professionnels est en adéquation par rapport à notre besoin. Nous organiserons un point avec l'ergonome sur le sujet.</p>
UNSA	<p>Q.40 UNSA (02/2015) Dans le cadre du remplacement de personnel PSA par du personnel intérimaire, pourriez vous être plus discret sur la confidentialité vis-à-vis du personnel PSA car l'on retrouve trop d'information personnelle sur le contrat de la personne intérimaire (nature de l'arrêt, nom, prénom, date de naissance, etc).</p>	<p>Il s'agit d'une disposition réglementaire dans le cadre du recours à l'intérim pour remplacement d'absent.</p>
UNSA	<p>Q.41 UNSA (02/2015) La brochure réduction du CE a été distribuée aux 3x8 mais pas au personnel de VSD.</p>	<p>La brochure de réduction a bien été distribuée un vendredi. Les cartes de réductions restent disponibles au comptoir CE.</p>
UNSA	<p>Q.42 UNSA (02/2015) Existe-t-il une formation pour apprendre à rédiger un agenda d'exploitation ?</p>	<p>Non.</p>
UNSA	<p>Q.43 UNSA (02/2015) Combien d'AI dans le budget 2015 OP PRO et ETAM ?</p>	<p>Nous sommes en attente des négociations salariales.</p>